

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1980)

**Heft:** 544

**Rubrik:** À suivre

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les saisons de votre quotidien

Journaux épais ou journaux maigres: actualité dense ou actualité faible? C'est en tout cas une évidence: si le prix de votre quotidien préféré ne change pas (ou rarement), son volume en revanche est sujet, tout au long de l'année, à des fluctuations importantes, le phénomène le plus net étant ce traditionnel amaigrissement estival qui réduit toute la presse à la portion congrue.

En fait, principes de saine gestion obligent, c'est le volume publicitaire à disposition, plus que celui de l'actualité, qui détermine — en moyenne — le nombre de pages rédactionnelles qui seront publiées: il est acquis qu'on ne saurait descendre, sans léser gravement l'équilibre budgétaire d'un journal, pendant une trop longue période en dessous de la «parité», soit une page accordée à la rédaction pour une page consacrée aux annonceurs.

Ainsi, d'une certaine manière, l'efficacité des agences spécialisées dans la récolte de la publicité, Publicitas en tête bien entendu, plus loin derrière Orell Füssli et Annonces Suisses SA, conditionne-t-elle l'information (un correctif pourtant: l'espace à disposition ne fait pas tout; le traitement des informations à disposition peut suppléer à un manque de place).

La publicité pour les articles de marque est de celle dont la masse subit des variations tout à fait caractéristiques de janvier à décembre; celles-ci influencent donc directement l'allure de toute une série de magazines ou de quotidiens supra-régionaux qui ne sauraient compter sur des «rentrées» importantes découlant de petites annonces, de publicité locale ou occasionnelle.

Autrement dit, en suivant la courbe des investissements consentis annuellement par les publicitaires vantant leurs marques, il y a de fortes chances pour

que vous retrouviez, «gross modo», la façon dont est traitée l'actualité au fil des mois, développements imposants ou prédominance du style télégraphique, importante variété des sujets ou panorama limité au strict minimum.

Les fluctuations saisonnières de la publicité de marque dans les journaux (sans les magazines) en 1979, telles que calculées par Schmidt + Pohlmann. En millions de francs:

janvier: 32,4;

février: 38,3;

mars: 57,4;

avril: 49,6;

mai: 54,0;

juin: 44,4;

juillet: 26,1;

août: 29,6;

septembre: 52,4;

octobre: 63,9;

novembre: 59,1;

décembre: 40,6.

— Nouvelles de la presse alternative. «Vivre

demain», journal écologique romand, cherche 650 nouveaux abonnés (ou une page et demie de publicité régulièrement) pour assurer sa «viabilité financière». «Le Rebrousse-Poil», mensuel d'action non-violente, d'écologie et de contre-information, lance une campagne d'abonnements qui lui permettrait de passer régulièrement à 24 pages (dans le dernier numéro, une intéressante somme sur les handicapés en Suisse, n° 28, mai 1980). «Tout va bien» publiait il y a deux mois un appel à 500 nouveaux abonnés qui lui permettrait de faire le pont jusqu'au début de l'été (fêtes de soutien à Genève — dès 16 heures, ce 10 mai, à la salle communale de Plainpalais — et à Lausanne, en collaboration avec «Le Rebrousse-Poil», le 31 mai dès 15 heures à la Grande Salle de Vennes). A part cela, nous avons le plaisir d'enregistrer le succès de l'organe officiel des associations et sections de Suisse romande et du Tessin et de l'Association suisse de Sous-Officiers, «Le Sous-Officier — Notre armée de milice» dont le tirage ne cesse d'augmenter, d'année en année, et dont l'association de patronage et de promotion vient de tenir sa première assemblée annuelle à Môtiers dans le Val-de-Travers.

### A SUIVRE

Branle-bas de combat franco-suisse après l'arrestation de deux douaniers français il y a quinze jours à Bâle. S'installe un climat de suspicion à la frontière; la France fait donner de la voix quelques hauts fonctionnaires; tout cela pendant que le procureur général de la Confédération met au point son dossier cernant les activités illicites des deux enquêteurs venus sans droit examiner de plus près dans notre pays l'ampleur de certains mouvements de fonds français, illégalement transférés dans les banques helvétiques (on parle beaucoup de listes de clients de la SBS). Nul doute que les caractéristiques du secret bancaire suisse ne favorisent la prolifération de dépôts illégaux de fonds derrière les guichets de nos banques. A cet égard, on com-

prend que les «espions fiscaux» de tous poils se donnent rendez-vous à Genève, Zurich ou Bâle, pour ne pas parler du Tessin. Mais le battage organisé autour de cette affaire ne doit pas faire illusion: la vraie évasion fiscale, celle qui porte le préjudice le plus lourd à la majorité des contribuables, ce n'est pas celle qui s'organise en bravant les douanes, dans les valises des passeurs ou dans les poches des «touristes», c'est celle qui grossit en toute légalité à travers les méandres de la législation «ad hoc», vol de millions d'un pays à l'autre en deux lignes de télex, justifiés sous la forme de paiements compensatoires ou autres astuces dûment répertoriées. On peut se demander si le zèle des «enquêteurs» spécialisés ne trouverait pas dans les documents comptables en question, à la source, au siège des sociétés, une meilleure récompense.